

# ÉTUDIANTS, UNE BOURSE, UN LOGEMENT, C'EST LE MOMENT !

## DEMANDE DE BOURSE ET DE LOGEMENT POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019/2020

### SAISIE DU DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT

- ▶ Connectez-vous sur [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr) et accédez à la demande de bourse et/ou logement.

### RÉCEPTION DE VOTRE DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT

- ▶ À la fin de votre saisie, un e-mail de confirmation vous est envoyé.
- ▶ Il vous est demandé, au besoin, de compléter votre Dossier social étudiant et d'envoyer des pièces complémentaires.

### ÉTUDE ET DÉCISION D'ATTRIBUTION

- ▶ Les réponses pour les demandes de bourses et/ou de logement vous sont envoyées par e-mail et sont aussi consultables sur [messervices.etudiants.gouv.fr](https://messervices.etudiants.gouv.fr)

> FAITES VOTRE DEMANDE  
DU 15 JANVIER  
AU 15 MAI 2019



@etudiantGouv  
[etudiant.gouv.fr](https://etudiant.gouv.fr)